AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0395
GB00BDSFG982-FS0126

19 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils
(articles L. 233-7 du code de commerce et L. 451-2-1 du code monétaire et financier)

TECHNIPFMC PLC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 février 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 février 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNIPFMC PLC et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 17 730 582 actions TECHNIPFMC PLC représentant autant de droits de vote, soit 3,94% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	10 587 128	2,36
Goldman Sachs & Co. LLC	6 213 802	1,38
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	708 470	0,16
Goldman Sachs Asset Management International	170 509	0,04
United Capital Financial Advisers LLC	28 078	0,01
Goldman Sachs Asset Management Co. Ltd.	8 239	ns
Goldman Sachs Bank Europe SE	7 565	ns
Goldman Sachs & Co. Wertpapier GmbH	6 754	ns
Folio Investments Inc.	37	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**17 730 582**	**3,94**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNIPFMC PLC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 7 022 014 actions TECHNIPFMC PLC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions TECHNIPFMC PLC et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat, sans date d'échéance prévue.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 285 427 actions TECHNIPFMC PLC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) réparties comme suit :

[1] Sur la base d'un capital composé de 449 466 233 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 266 999 actions TECHNIPFMC PLC au titre de 5 contrats « *contract for difference* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 9 février 2022 et le 21 janvier 2031 ;

- 18 428 actions TECHNIPFMC PLC au titre de 3 contrats « *Equity Swap* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 21 septembre 2021 et le 31 décembre 2030.

———